RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 01376
Numéro SIREN : 840 802 433
Nom ou dénomination : MGH

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2021 sous le numéro de dépôt A2021/008924

MGH
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 9 147 €
565, CHEMIN DU MAS DE DEVEZE, ZAC DELTA
30900 NIMES
840 802 433 RCS NIMES

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 22 JUILLET 2021

L'an Deux Mille Vingt et Un,
Le vingt-deux juillet,

Les soussignées :

- FIP APL 2015
 34 rue de Metz
 31000 TOULOUSE
 Représentée par IXO PRIVATE EQUITY

- FIP APL 2016
 34 rue de Metz
 31000 TOULOUSE
 Représentée par IXO PRIVATE EQUITY

- BPIFRANCE CAPITAL 1
 27/31 Av. du Général Leclerc
 94 710 MAISONS ALFORT CEDEX
 Représentée par BPIFRANCE INVESTISSEMENT

- GXH
 132, route de Sauve
 30 000 Nîmes
 Représentée par M. Maxime GOY

Ensemble, propriétaires de 9 147 actions
Agissant en qualité de seuls associés de la société « MGH »,

Après avoir exposé :
- Que l'article 22 des statuts de la société prévoit que les associés peuvent, à l'unanimité, prendre des décisions dans un acte sous seing privé ;
- Que chaque associé a eu communication de tous les documents et informations lui permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les décisions ci-dessous arrêtées.

Ont pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Thierry PERRIN de ses fonctions de Président de la société MGH annoncée par courrier recommandé avec demande d'avis de réception le 30 avril 2021 et décident de le dispenser, à compter de ce jour, de l'exécution du reste de son préavis expirant le 31 août 2021.

DEUXIEME DECISION

Les associés décident à l'unanimité de nommer la société PROSPHERES, société par actions simplifiée au capital de 128 991 euros, sise 141 bd Murat – 75 016 PARIS, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 437 662 091, représentée par son Président Monsieur Michel RESSEGUIER, en qualité de Président de la société MGH à compter de ce jour, et pour une durée indéterminée.

La société PROSPHERES a d'ores et déjà déclaré accepter cette fonction, et ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité lui interdisant de l'exercer.

TROISIEME DECISION

La société PROSPHERES exercera son mandat et sera rémunérée pour l'exercice de ce mandat dans les termes et conditions définis par le projet d'avenant à la convention d'assistance et de conseils conclue entre les sociétés PROSPHERES et MGH, dont une copie demeurera annexée aux présentes

QUATRIEME DECISION

Les associés décident que la société PROSPHERES pourra représenter la société MGH à l'égard des tiers, et la représenter dans l'exécution de son mandat de Président de la société MAT, dans le respect des dispositions statutaires applicables chez MGH et MAT.

CINQUIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

FIP APL 2015
Représentée par IXO PRIVATE EQUITY
Elle-même représentée par Bruno de CAMBIAIRE

BPIFRANCE CAPITAL 1
Représentée par BPIFRANCE INVESTISSEMENT
Elle-même représentée par Hervé DARRIEUX

FIP APL 2016
Représentée par IXO PRIVATE EQUITY
Elle-même représentée par Bruno de CAMBIAIRE

GXH
Représentée par M. Maxime GOY

Pièce jointe : projet d'avenant à la convention d'assistance et de conseils conclue entre les sociétés PROSPHERES et MGH